



Québec, le 17 mars 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 20 février 2020 par le député de la circonscription de Rimouski au sujet du projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski.

Ce projet n'a pas été retenu au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-2030. Toutefois, soyez assuré que la demande de réintégration du projet sera analysée de nouveau au PQI 2021-2031, en tenant compte des autres priorités à l'échelle provinciale.

Entre-temps, rappelons que le ministère des Transports poursuit la réalisation de la dernière phase du réaménagement de la route 185 en autoroute. Au coût total de 942,9 M\$, ce projet, de près de 40 kilomètres de Saint-Antonin à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, comporte sept tronçons distincts pour lesquels une mise en service graduelle est actuellement prévue entre 2021 et 2025.

De plus, des investissements pour l'amélioration de la sécurité routière de la route 132 ont été réalisés entre Trois-Pistoles et Rimouski (Le Bic), notamment des travaux d'asphaltage, dont quatre interventions en 2018 sur environ dix kilomètres. D'ici 2021, trois projets d'asphaltage sont prévus, couvrant une distance d'environ cinq kilomètres.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Bonnardel

N/Réf.: 20200224-11